

221C0196  
FR0000130577-FS0059

25 janvier 2021

**Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)**

**PUBLICIS GROUPE SA**

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 25 janvier 2021, la société BlackRock, Inc. (55 East 52<sup>nd</sup> Street, New York, 10055, Etats-Unis), agissant pour le compte de clients et de fonds dont elle assure la gestion<sup>1</sup>, a déclaré avoir franchi en baisse, le 22 janvier 2021, le seuil de 5% du capital de la société PUBLICIS GROUPE SA et détenir, pour le compte desdits clients et fonds, 11 893 519 actions<sup>2</sup> PUBLICIS GROUPE SA représentant autant de droits de vote, soit 4,80% du capital et 4,36% des droits de vote de cette société<sup>3</sup>.

Ce franchissement de seuil résulte d'une diminution du nombre d'actions PUBLICIS GROUPE SA détenues à titre de collatéral.

---

<sup>1</sup> Le gestionnaire d'investissement dispose du pouvoir discrétionnaire d'exercer les droits de vote attachés aux titres détenus, sauf demande expresse de clients de garder le contrôle sur les droits de vote.

<sup>2</sup> Dont (i) 4 574 ADR PUBLICIS GROUPE, (ii) 84 299 actions PUBLICIS GROUPE SA assimilées au titre des dispositions de l'article L. 233-9 I, 4<sup>o</sup> bis du code de commerce provenant d'autant de « *contracts for differences* » (« CFD ») (sur la base d'un delta de 1) sans échéance prévue, portant sur autant d'actions PUBLICIS GROUPE SA, réglés exclusivement en espèce, (iii) 172 858 actions PUBLICIS GROUPE assimilées au titre des dispositions de l'article L. 233-9 I, 6<sup>o</sup> du code de commerce du fait de la conclusion d'un contrat de prêt-emprunt de titre et (iv) 399 574 actions PUBLICIS GROUPE SA détenues à titre de collatéral. Le déclarant a précisé détenir par ailleurs 1 294 257 actions PUBLICIS GROUPE SA pour le compte de clients (non prises en compte dans la détention visée au 1<sup>er</sup> alinéa) pour lesquelles ceux-ci ont conservé l'exercice des droits de vote.

<sup>3</sup> Sur la base d'un capital composé de 247 769 038 actions représentant 272 515 096 droits de vote, en application du 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 223-11 du règlement général.